L'ARCHITECTURE, DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE

Éléments de lecture d'une architecture balnéaire ligérienne du début du siècle

PAR **JEAN-LOUIS VIOLEAU,** SOCIOLOGUE, PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

Quel esprit balnéaire souffle aujourd'hui sur les villas du littoral, entre Loire-Atlantique et Vendée ? Après les « icônes » dispersées au 19e et dans la première moitié du 20e siècle sur les côtes, après le « mur de l'Atlantique » revisité que fut le bétonnage de certaines stations dans les années soixante et soixante-dix, quelles inspirations animent les architectes au bord de l'Atlantique ? Histoire, visites et découvertes avec la chronique de Jean-Louis Violeau.

Les villas balnéaires dessinent généralement un paysage pittoresque et varié en jouant sur leurs styles bigarrés. Se signalant comme autant de petits objets autonomes et parfois même incongrus posés les uns à côté des autres dans la verdure et dans une apparente indifférence à leur voisinage, elles n'en forment pas moins d'étonnantes et paradoxales unités paysagères dont le végétal est devenu au fil du temps l'indispensable liant. Sur nos côtes, les ensembles du Bois de la Chaise à Noirmoutier, des corniches de La Noëveillard et de Gourmalon à Pornic, de la pinède de La Baule, de la pointe de Penchâteau au Pouliguen en incarnent les exemples achevés, consacrés désormais comme de hauts-lieux touristiques et patrimoniaux.

LA FÊTE DU STYLE, 1850-1960

Mais une fois patiné par les années, ce « style balnéaire » ramène-t-il à autre chose que l'intégrale des équivoques que son histoire y a laissées persister ? Depuis désormais deux siècles, une impressionnante série se sera en effet empilée sur nos rivages : castels éclectiques du Bois de la Chaise à Noirmoutier, du Croisic ou de la promenade Lafargue aux Sables-d'Olonne[1], traces discrètes d'art nouveau, profusion de modestes chalets à fronton, à Fromentine, à la Plaine-sur-mer ou à La Bernerie-en-Retz, à Pornichet et sur les arrières du Pouliguen, néo-basque à La Baule, néo-provençal à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, loggia toscane à Port-Lin au Croisic, orientalisme à La Barre-de-Monts et à la Tranche-sur-mer, néo-gothique par ci, Art déco par là, néo-breton vaporisé… Et peut-être bien « néo-vendéen », admettons, si présent et parfois même très raffiné[2] dans le Bois de la Chaise.

Le passage de chacun de ces styles aura ainsi laissé dans la région quelques icônes dûment identifiées par les histoires de l'architecture. Les (meilleurs) guides touristiques se plaisent aujourd'hui à les signaler comment autant d'incontournables : de la villa La Colline à La Baule de René Perrey pour saluer les prémisses du modernisme (1926), à la maison Chupin à Saint-Brévin-les-Pins d'André Wogenscky pour honorer le triomphe du Mouvement moderne (1960), en passant par la villa Messidor à La Baule d'Adrien Grave pour mieux mesurer ce que nous aura laissé en héritage la brièveté de l'interlude Art déco (1932). Pour aimer la mer, combien de grands architectes « modernes » auront-ils donné leurs lettres de noblesse à l'architecture balnéaire ? Le Corbusier le premier, mais aussi Roger-Henri Expert, Georges-Henri Pingusson, Guillaume Gillet, Yves Salier, Adrien Courtois et Pierre Lajus… À La Baule, surtout ne pas rater la Villa Foxy de Philippe Louis (1954) qui conçut pour lui-même cette étonnante grande chaumière (avec garage souterrain) dont la silhouette briéronne légèrement expansée émerge de la cime des pins baulois comme un symbole original du néo-régionalisme.

[1 ARS La Baule 2010 / photo Philippe Ruault]

[2 Baltique archi 2018 / photo Daniele Rocco]

L'INTERMÈDE COLLECTIVISTE ET SON ARCHITECTURE DÉCRIÉE

Cette histoire, somme toute récente, semble pourtant un peu gelée désormais. En clair, les vingt dernières années apparaissent un peu comme un trou noir. Passée la première brise médico-touristique portée par les élites, l'orage du tourisme de masse s'est en effet accompagné d'un refus plus ou moins assumé du modernisme avec pour symbole la construction d'un nouveau « mur de l'Atlantique » régulièrement égratigné. Ces années que nous appellerons par commodité « Guy Merlin » – du nom du promoteur immobilier – suscitèrent en effet dès leur apparition quelques réticences, jusque chez les architectes eux-mêmes, déjà en proie aux premiers effets du doute « post-moderne ». Ainsi, cette présentation des nouvelles opérations de Saint-Jean-de-Monts et Saint-Gilles-Croix-de-Vie parue dans les colonnes de leur « revue de référence » – de l'époque – *L'Architecture d'aujourd'hui*, en juin 1972 (n° 162), ainsi légendée : « Aménagements touristiques et pollution architecturale », rien de moins[3]. Un coin enfoncé dans l'esprit de corps ! Les architectes Jean Bossu, puis surtout le vendéen René Naulleau marquent alors de leur empreinte la station vendéenne née des dunes.

Dès 1899, Thorstein Veblen avait posé la « consommation ostentatoire » comme principe guidant sa *Théorie de la classe de loisir* – dont la réédition de 1970 fut préfacée par Raymond Aron. Un petit siècle plus tard, dans *La distinction* (1979), Pierre Bourdieu – qui ne cite jamais Veblen tout en s'en inspirant largement – aura posé pour de bon le caractère *relationnel* de la formulation du jugement de goût. L'acceptation ou le refus d'une architecture ne se réduit pas à une histoire de géométries, anguleuses ou courbes, austères ou tourmentées, c'est bien entendu une question sociale, aussi. Et il va sans dire que cette architecture des années « Guy Merlin » aura profondément heurté les sensibilités, des riches comme des pauvres. En ces années-là, plus précisément en 1972, il n'est pas jusqu'à un futur théoricien de l'écologie radicale, André Gorz, de choisir précisément la villa balnéaire comme exemple achevé de la « consommation ostentatoire » pour mieux critiquer l'empire naissant de la « bagnole » : « Aucun démagogue n'a encore osé prétendre que démocratiser le droit aux vacances, c'était appliquer le principe : une villa avec plage privée pour chaque famille française. Chacun comprend que si chacune des 13 ou 14 millions de familles devait disposer ne serait-ce que de 10 kilomètres de côte, il faudrait 140 000 kilomètres de plages pour que tout le monde soit servi ! En attribuer à chacun sa portion, c'est découper les plages en bandes si petites – u serrer les villas si près les unes contre les autres – que leur valeur d'usage en devient nulle et que disparaît leur avantage par rapport à un complexe hôtelier. Bref, la démocratisation de l'accès aux plages n'admet qu'une seule solution : la solution collectiviste. [...] Or, ce qui est parfaitement évident pour les plages, pourquoi n'est-ce pas communément admis pour les transports ? Une bagnole, de même qu'une villa avec plage, n'occupe-t-elle pas un espace rare[4] ? »

LE « STYLE BALNÉAIRE » CONTEMPORAIN SOUS L'EMPRISE DU *NÉO*

Depuis le début des années 2000, on ne parle plus guère de l'architecture balnéaire, sauf dans les revues dites de « déco ». Et pourtant, dîtes, s'en est-il construit des édifices privés en bord de mer depuis le début du 21e siècle ? Oui, mais surtout dans des lotissements plus ou moins privatisés en second rideau littoral, moins fiers (mais sans doute pas moins tapageurs) que ces manifestes plantés sur le trait de côte pour y défier le large, plantés là par des médecins aventureux, des colonels précocement partis à la retraite, des industriels ou des avocats défricheurs tombés amoureux de ces landes romantiques ou de ces falaises battues par les vents… Reconnaissons qu'une bonne part de ce qui s'est construit dans le domaine du luxe des années 2000-2010 ramène plutôt au médiocre genre « néo » à jamais bâtard aux yeux des historiens de l'art et de l'architecture. Rarement du meilleur goût, ce goût des « nouveaux riches » et de leur bling-bling, il manque encore quelques titres de noblesse et de légitimité culturelle à ces villas cossues avec piscines connectées – il est à noter qu'en chemin c'est la présence de la piscine (aux vertus écologiques assez pauvres) qui aura suppléé à l'éloignement obligé de la plage.

En fait, ce « néo » balnéaire portait en lui un péché originel qui consiste à penser d'abord le *style* pour au fond ne réaliser qu'un *genre*, la « villa balnéaire » : attitude de sauvegarde historique liée au fort sentiment d'une perte.

[3 Barré-Lambot archi 2008 / photo Philippe Ruault]

En clair, le maniériste *néo* et le passéiste *rétro* sont unis dans la villa comme les deux faces d'une même pièce de monnaie. Je vous ordonne d'être libre : le *style* est un ensemble de contraintes codifiées qui implique la nécessité de s'en démarquer par l'écart et la licence. Le *style* est une prison, certes, mais comme toute prison elle impose de s'écarter toujours un peu de son répertoire codifié. Et ça tombe bien, la villa balnéaire a ceci de particulier qu'elle peut être basque dans le pan de bois « et en même temps » provençale par sa couverture en tuiles et toscane ou mauresque sous les arcades de sa galerie-jardin d'hiver.

DE QUELQUES VILLAS APERÇUES DANS LA RÉGION

À regarder de plus près les villas balnéaires intéressantes érigées ces dernières années, il s'y dessine un nouveau rapport à la nature en général et à la question des ressources en particulier. Elles nous apparaissent comme autant de tentatives originales de renouer un lien particulier avec le vent, les éléments, les matériaux, le bois en premier lieu, et le paysage considéré dans ses grandes dimensions.

[4 Barré-Lambot archi 2008 / photo Philippe Ruault]

[5 Barré-Lambot archi 2008 / photo Philippe Ruault]

Le *bow-window* a toujours annoncé la terrasse : la villa balnéaire cherche depuis ses origines à effacer autant que son époque le permet la frontière entre l'extérieur et l'intérieur ; le début de ce siècle aura encore accentué cette porosité extérieure avec des volumes intérieurs toujours plus décloisonnés. Quant à la ressource, une piste radicale – sinon utopique – avait été tracée dès 1998 au Cap-Ferret par le duo d'architectes Lacaton & Vassal : posée entre les pins, leur villa avait préféré laisser l'arbre en son sein pousser plutôt que le couper.

Après une excursion vers le golfe du Morbihan où nous avions un peu séjourné l'été dernier[5], nous avons choisi cette année de nous cantonner au littoral ligérien. Et un autre constat s'y dessine, géographique celui-ci : ce n'est plus tant comme il y a un siècle à La Baule, Pornichet, au Pouliguen, à Pornic ou dans le Bois de la Chaise à Noirmoutier que les villas dignes d'intérêt sortent de terre, mais un peu tout autour, à Mesquer, La Plaine-sur-mer, La Bernerie-en-Retz, et même Saint-Nazaire, sur-mer. On remarquera que deux références californiennes des années 1960 ont définitivement tracé leur sillon (par définition) ignoré sur nos côtes : le programme des *Case Study Houses* et le *Sea ranch* de Charles Moore.

Éclairée par la mer qu'elle voile encore, la Villa F (2008) des architectes Philippe Barré et Agnès Lambot rappelle indéniablement ce *Sea ranch*. Dans les combles du département, à Mesquer-Quimiac tout près du Morbihan, ces deux pavillons recouverts de panneaux de bois annoncent l'éclaircie à venir, sous la lumière d'une mise en scène du végétal. Ces deux corps de bâtiments articulés perpendiculairement par une terrasse en platelage bois se glissent entre les pins, sans modifier la topographie du sol. Bardant uniformément façades et toitures jusqu'à former carapace opaque une fois les lieux vidés de leurs occupants, les lames verticales de mélèze soulignent la simplicité des volumes. Flanqués de chambres et de salles de bains à chacune de leurs extrémités et pourvus au centre d'un vaste séjour, les espaces intérieurs tout en longueur autorisent l'indépendance de chaque vacancier. C'est une réflexion pionnière et très libre, « associative » d'une certaine manière, sur le statut de la villa balnéaire et son éventuelle révision en tant que typologie séculaire. Le volume décalé abrite deux chambres, sans doute pour des amis de passage. En vieillissant, les deux pavillons épouseront la tonalité de la forêt. Une fois vidée de ses occupants, la maison de vacances se transformera pour l'hiver en une antique salorge mystérieuse et impénétrable, à l'image de celles qui jouxtent l'étier tout proche, juste en-deçà de la plage de Lanséria.

[6 Bauchet & la Bouvrie archi 2018 / photo des archis]

[7 Bauchet & la Bouvrie archi 2018 / photo des archis]

Entre un champ agricole et un marais salant dans un hameau de Mesquer où l'eau entre un peu partout dans les terres, Simon Bauchet et Romain de la Bouvrie ont à leur tour livré en 2018 une vaste maisonnée de 215 mètres carrés, compacte et trapue, dont les larges épaules sont tapies sous une grande toiture en débord et légèrement surélevée. Distribuées par le salon, ses pièces s'ouvrent généreusement sur le grand paysage du marais. Ici, le socle est maçonné, de la brique monomur recouverte d'un enduit naturel à la chaux, mais le bois revient à l'étage, en ossature et en bardage, du mélèze ici aussi non traité et donc déjà grisé toujours au diapason des salorges alentour. Rationaliste ou régionaliste, au fond là n'est plus vraiment la question, en revanche enraciner le projet marque aujourd'hui un passage obligé vers l'authenticité. À l'heure où se cherche encore un nouveau langage environnemental, l'architecture doit naître de ses proximités et au besoin s'affilier par le détail.

[8 Barré-Lambot archi 2019 / photo Philippe Ruault]

Après Mesquer, le duo Barré-Lambot récidivera dix ans plus tard en Loire-Atlantique toujours, mais cette fois-ci au Sud-Loire et sur un mode plus ouvert sur le large avec la Villa TV (2019) à la Bernerie-en-Retz, sur « un site admirable, face à la mer dans la baie de Bourgneuf, avec sa pente assez forte jusqu'à la falaise, son alignement de grands arbres, occupé par une ancienne maison de pêcheurs, et un horizon sans fin »]. Heureux retraité, L. T. qui s'exprime ainsi sur sa maison tout en maintenant grand ouvert le cap sur l'horizon. Sa modeste maison de pêcheurs connaît ainsi une nouvelle destinée en se trouvant projetée vers le large le long d'une vaste terrasse. Les arbres ont été conservés et ils sont indispensables à la compréhension du projet

[11 TACT archi 2020 / photo Gaëtan Chevrier

Bonheur à goût exclusif d'arrière-saison, un autre retraité des environs pas moins épris d'architecture profite depuis 2020 à La Plaine-sur-mer du charme discret d'une spacieuse Maison L à patio blottie dans un quartier où les chalets et les villas modestes se mêlent aux cabanons agrandis au gré des besoins]. Ici, pas de prise de site, pas de paysage marqué par le signe, simplement l'envie de prolonger une histoire en cours. L'ensemble s'organise au fil d'une galerie vitrée, l'intimité étant préservée grâce au plan en U. Les pentes des toitures sont très prononcées. Les techniques de construction sont exhibées. La pièce qui se joue là sous le brio du crayon de TACT, trio d'architectes nantais, est très contemporaine : économie des ressources, isolation extérieure revêtue de bois et rideaux thermiques en laine pour les parois vitrées.

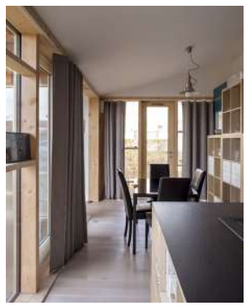

À Saint-Nazaire-sur-mer, avec sa Maison Perchoir (2020) en second rideau au-dessus de la plage de Villès-Martin, Tristan Brisard, autre grand habitué des maisons soignées disséminées depuis près de quinze ans désormais dans tout le département, écrit une drôle de page : un nouveau chapitre, balnéaire, pour une ville reconstruite née de la mer et destinée à y retourner après l'avoir oubliée durant un bon demi-siècle. Mais justement, l'opportunité est à saisir : étendre une maison individuelle en allant chercher sur trois niveaux la vue lointaine sur la pointe Saint-Gildas. D'où ce perchoir qui grimpe tout en s'inscrivant dans la continuité : continuité avec les empreintes de l'existant, et continuité avec le voisinage dont il respecte les gabarits et les volumétries. C'est l'irrégularité des percements qui distingue d'abord cette maison minimale et efficace qui pousse la politesse jusqu'à reprendre discrètement la ligne de soubassement de moellons de ses modestes voisines. La stratification devient pédagogique. Le bois est partout, structure, revêtements extérieurs et intérieurs, suggérant la chaleur dans cet environnement maritime frais et humide.

[14 Tristan Brisard archi 2020 / photo de l'archi]

[16 Appareil archi 2020 / photo François Dantard]

Un peu plus en amont dans un lotissement issu de la reconstruction, une rénovation menée par Pineau, Briand & Cardin (Appareil architectes) vient de revisiter avec beaucoup d'à-propos une modeste maison nazairienne en lui conférant une surprenante touche balnéaire et nacrée. Tout se joue à l'intérieur, soudain décloisonné, où dominent désormais le blanc, le béton et le bois. La façade sur le jardin, allègrement percée, a été enrichie de volets métalliques prolongeant un travail sur la vérité des matériaux. Le talent de l'atelier Fichtre a été mis à contribution pour imaginer un nouveau mobilier.

[18 Bertin & Bichet archi 2018 / photo des archi]

Sur l'autre rive de l'estuaire à Saint-Brévin-les-pins, les architectes nazairiens de l'agence Bertin-Bichet ont livré en 2018 une robinsonnade californienne imprégnée de l'esprit des charpentiers américains. Au milieu des pins et un peu en contrebas de l'allée, l'ossature bois de cette maison de plain-pied s'étire d'est en ouest sur toute la largeur que lui permet la réglementation de la parcelle imposant le strict respect du ratio boisé-bâti. La succession des espaces jour-nuit s'y organise dans la longueur sous une grande toiture papillon pendant que les vastes baies vitrées ouvrent vers le sud et le jardin. La trame libère l'agencement intérieur et la légèreté renvoie à une forme de lâcher-prise. Le bardage vertical en lames de châtaignier se confond, c'est à s'y méprendre, avec les fûts des pins lui conférant ainsi un caractère pour ainsi dire furtif. Cet assemblage sans artifice d'éléments limités dit adieu aux spectaculaires doubles peaux décorées. Retour à l'essentiel, dispositifs maigres, pas de consommation ostentatoire ni de fulgurance gratuite, sobriété, toutes ces valeurs qui étaient lestement ignorées par la villégiature balnéaire, parfois délirante et souvent surchargée, du début du siècle dernier – ce qui ne signifie en rien un allègement quelconque du travail de l'architecte, bien au contraire. Studio de yoga et atelier d'artiste, on sent bien tout ce que ce « chalet » brévinois contemporain doit à un esprit du temps indéniablement marqué par la recherche d'une nouvelle forme d'hybridation avec la nature et le refus du superficiel, tout en manifestant toujours aussi intensément ce puissant désir d'habiter les avancées de terre où plonge le soleil. La plage est un aimant. ■

1. Dessiné sur le modèle des palais médiévaux toscans, le Palazzo Clementina (1914, Charles Charrier architecte) demeure un siècle plus tard l'édifice emblématique du front bâti du remblai des Sables-d'Olonne.
2. À l'image de la Villa Kacouy (1970, Gibault architecte) avec sa silhouette un peu basse, son toit à longs pans recouverts de tuiles, ses percements conjuguant grandes baies vitrées et petites fenêtres carrées, et ses murets aux courbes organiques.
3. Les fronts de mer de Saint-Jean-de-Monts et Saint-Gilles sont dignement accompagnés sur un portfolio de quatre pages par ceux du Touquet-Paris Plage, Arcachon, Hendaye, Port-Barcarès et surtout de la Grande-Motte qui était encore loin d'avoir acquis ses lettres de noblesse patrimoniale – la station a été labellisée « Patrimoine du 20e siècle » par le ministère de la Culture en janvier 2010.
4. André Gorz, « L'idéologie sociale de la bagnole » (1972) repris dans *L'Obs*, n° 3009 (16 juin 2022), pp.74-78.
5. Cf. « Bernard Guillouët, l'homme du golfe du Mobihan », *Place Publique. Nantes/Saint-Nazaire*, n° 79 (été 2021), pp.106-117.